

Document:-  
**A/CN.4/SR.1581**

**Compte rendu analytique de la 1581e séance**

sujet:  
**Autre sujets**

Extrait de l'Annuaire de la Commission du droit international:-  
**1979, vol. I**

*Telechargé du site Internet de la Commission du Droit International  
(<http://www.un.org/law/french/ilc/index.htm>)*

Paragraphe 45

57. Sir Francis VALLAT propose de modifier la fin de la quatrième phrase en substituant au libellé actuel le texte suivant : « puisqu'elles se fonderaient sur le droit coutumier ».

*Il en est ainsi décidé.*

58. Sir Francis VALLAT fait observer que, dans la septième phrase, les mots « en droit traditionnel comme en droit moderne » procèdent d'une proposition à laquelle il ne saurait souscrire, à savoir qu'il existe deux corps de règles juridiques distincts, dont l'un a complètement supplanté l'autre.

59. M. RIPHAGEN propose de supprimer les mots en question.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 45, ainsi modifié, est adopté.*

Paragraphe 46 à 48

*Les paragraphes 46 à 48 sont adoptés.*

4. MÉTHODOLOGIE À SUIVRE POUR FORMULER DES RÈGLES SUR LE SUJET

Paragraphe 49 à 55

*Les paragraphes 49 à 55 sont adoptés.*

5. COLLECTE ET ÉCHANGE DE DONNÉES SUR LES VOIES D'EAU INTERNATIONALES

Paragraphe 56 à 58

*Les paragraphes 56 à 58 sont adoptés.*

6. TRAVAUX FUTURS SUR LE SUJET

Paragraphe 59

60. M. YANKOV propose que le mot « notamment » soit ajouté, dans la dernière phrase, avant les mots « aux pays en développement ».

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 59, ainsi modifié, est adopté.*

Paragraphe 60 à 63

*Les paragraphes 60 à 63 sont adoptés.*

*La section B, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

*L'ensemble du chapitre V, tel qu'il a été modifié, est adopté.*

*La séance est levée à 13 h 10.*

## 1581<sup>e</sup> SÉANCE

*Mercredi 1<sup>er</sup> août 1979, à 10 h 10*

*Président : M. Milan ŠAHOVIĆ*

*Présents : M. Barboza, M. Calle y Calle, M. Dadzie, M. Díaz González, M. Ouchakov, M. Quentin-Baxter, M. Riphagen, M. Tabibi, M. Thiam, sir Francis Vallat, M. Verosta, M. Yankov.*

*Egalement présent : M. Ago.*

## Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente et unième session (suite)

CHAPITRE II. — *Succession d'Etats dans des matières autres que les traités* (A/CN.4/L.302 et Add.1 à 4)

B. — *Projet d'articles sur la succession d'Etats dans des matières autres que les traités* (A/CN.4/L.302/Add.1 à 3)

COMMENTAIRE D'INTRODUCTION À LA PREMIÈRE PARTIE (A/CN.4/L.302/Add.1)

*Le commentaire d'introduction à la première partie est adopté.*

ARTICLES 1 à 3 (A/CN.4/L.302/Add.1)

*Commentaire de l'article 1<sup>er</sup>* (Portée des présents articles)

*Le commentaire de l'article 1<sup>er</sup> est adopté.*

*Commentaire de l'article 2* (Expressions employées)

*Le commentaire de l'article 2 est adopté.*

*Commentaire de l'article 3* (Cas de succession d'Etats visés par les présents articles)

*Le commentaire de l'article 3 est adopté.*

DEUXIÈME PARTIE (BIENS D'ETAT)

ARTICLES 4 à 14 (A/CN.4/L.302/Add.2)

*Commentaire de l'article 4* (Portée des articles de la présente partie)

*Le commentaire de l'article 4 est adopté.*

*Commentaire de l'article 5* (Biens d'Etat)

*Le commentaire de l'article 5 est adopté.*

*Commentaire de l'article 6* (Droit de l'Etat successeur sur les biens d'Etat qui lui passent)

*Le commentaire de l'article 6 est adopté.*

*Commentaire de l'article 7* (Date de passage des biens d'Etat)

*Le commentaire de l'article 7 est adopté.*

*Commentaire de l'article 8* (Passage des biens d'Etat sans compensation)

*Le commentaire de l'article 8 est adopté.*

*Commentaire de l'article 9* (Absence d'effets d'une succession d'Etats sur les biens d'un Etat tiers)

*Le commentaire de l'article 9 est adopté.*

*Commentaire d'introduction à la section 2* (Dispositions particulières à chaque type de succession d'Etats)

*Le commentaire d'introduction à la section 2 est adopté.*

*Commentaire de l'article 10* (Transfert d'une partie du territoire d'un Etat)

*Le commentaire de l'article 10 est adopté.*

*Commentaire de l'article 11* (Etat nouvellement indépendant)

*Le commentaire de l'article 11 est adopté.*

*Commentaire de l'article 12 (Unification d'Etats)*

*Le commentaire de l'article 12 est adopté.*

*Commentaire de l'article 13 (Séparation d'une partie ou de parties du territoire d'un Etat) et de l'article 14 (Dissolution d'un Etat)*

Paragraphe 6

1. M. VEROSTA met en doute l'exactitude des faits historiques rapportés dans la première phrase du paragraphe 6, ainsi que le bien-fondé du classement de ces faits parmi les cas de dissolution d'un Etat.

2. Sir Francis VALLAT fait observer que, lorsque la Commission donne des exemples, elle n'est pas liée par la manière dont ils peuvent être classés.

3. Le PRÉSIDENT suggère qu'un petit groupe composé de M. Verosta, de sir Francis Vallat, du Président du Comité de rédaction et d'un représentant du Secrétariat se réunisse après la séance pour tenter d'améliorer le libellé de la première phrase du paragraphe 6.

*Il en est ainsi décidé.*

**C. — Projet d'articles sur la succession d'Etats dans des matières autres que les traités : additif (A/CN.4/L.302/Add.4)**

INTRODUCTION ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES

*L'introduction et les observations générales sont adoptées.*

*Commentaire de l'article A (Archives d'Etat)*

*Le commentaire de l'article A est adopté.*

*Commentaire de l'article C (Etat nouvellement indépendant)*

*Le commentaire de l'article C est adopté.*

4. M. OUCHAKOV propose, puisqu'il n'existe pas d'article B, de désigner l'article C par la lettre « B ».

*Il en est ainsi décidé.*

*La section C, ainsi modifiée, est adoptée.*

**CHAPITRE III. — Responsabilité des Etats (A/CN.4/L.303 et Add.1 à 6)**

**A. — Introduction (A/CN.4/L.303)**

1. APERÇU HISTORIQUE DES TRAVAUX

*La sous-section 1 est adoptée.*

2. PORTÉE DU PROJET

*La sous-section 2 est adoptée.*

3. ECONOMIE GÉNÉRALE DU PROJET

*La sous-section 3 est adoptée.*

4. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Paragrapes 13 à 15

*Les paragraphes 13 à 15 sont adoptés.*

Paragrapes 16 et 17

5. M. RIPHAGEN demande s'il a raison d'interpréter les paragraphes 16 et 17 comme limitant la responsabi-

lité du nouveau rapporteur spécial chargé du sujet à la deuxième partie du projet d'articles.

6. Le PRÉSIDENT dit qu'il considère que la Commission entend confier au nouveau rapporteur spécial la responsabilité de l'ensemble du projet.

7. Il propose que, pour dissiper tout doute quant à cette intention, les deux phrases de l'actuel paragraphe 17 constituent chacune un paragraphe distinct.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 16 et le paragraphe 17, ainsi modifiés, sont adoptés.*

Paragraphe 18

*Le paragraphe 18 est adopté.*

*La sous-section 4, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

*La section A, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

**B. — Projet d'articles sur la responsabilité des Etats (A/CN.4/L.303 et Add.1 à 6)**

1. TEXTE DE TOUS LES ARTICLES DU PROJET ADOPTÉS JUSQU'ICI PAR LA COMMISSION (A/CN.4/L.303)

*La sous-section 1 est adoptée.*

**CHAPITRE VI. — Statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique (A/CN.4/L.306 et A/CN.4/L.310)**

8. Le PRÉSIDENT dit que, s'il n'y a pas d'objection, il considérera que la Commission approuve la proposition contenue dans le document A/CN.4/L.306, selon laquelle le chapitre VI de son rapport devrait comprendre le rapport du Groupe de travail sur le statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique (A/CN.4/L.310), avec les modifications apportées à ce rapport que la Commission a approuvées à sa 1580<sup>e</sup> séance.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le chapitre VI est adopté.*

**CHAPITRE IX. — Autres décisions et conclusions de la Commission (A/CN.4/L.309 et Add.1)**

**A. — Relations entre les Etats et les organisations internationales (deuxième partie du sujet) (A/CN.4/L.309)**

9. Sir Francis VALLAT dit qu'il est regrettable que la Commission n'ait indiqué nulle part dans son rapport les noms de tous les membres qu'elle a nommés rapporteurs spéciaux à la session en cours. Une mention globale serait utile au lecteur et, en appelant l'attention sur le nombre des rapporteurs spéciaux qui ont été nommés pendant la session, montrerait l'importance que la Commission attache à l'institution du rapporteur spécial.

10. M. VEROSTA propose d'ajouter à la section A une phrase signalant la nomination de deux nouveaux rapporteurs spéciaux et indiquant les numéros des

paragraphe du rapport où sont donnés les détails de ces nominations.

*Il en est ainsi décidé.*

*La section A, ainsi modifiée, est adoptée.*

**B. — Programme et méthodes de travail de la Commission (A/CN.4/L.309)**

Paragraphe 2 à 13

*Les paragraphes 2 à 13 sont adoptés.*

Paragraphe 14

*Le paragraphe 14 est adopté.*

*La section B est adoptée.*

**Sections C à G (A/CN.4/L.309/Add.1)**

11. M. ROMANOV (Secrétaire de la Commission) signale que les sections du chapitre IX qui figurent dans le document A/CN.4/L.309/Add.1 doivent être désignées par les lettres C à G, et non par les lettres B à F.

**C. — Rapports avec la Cour internationale de Justice**

*La section C est adoptée.*

**D. — Coopération avec d'autres organismes**

1. COMITÉ JURIDIQUE INTERAMÉRICAIN

Paragraphe 4

12. M. CALLE y CALLE propose que, comme dans le cas des observateurs d'autres organismes, l'observateur du Comité juridique américain soit désigné, la première fois qu'il est mentionné, par son nom et son prénom.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 4, ainsi modifié, est adopté.*

Paragraphe 5 et 6

*Les paragraphes 5 et 6 sont adoptés.*

*La sous-section 1, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

2. COMITÉ JURIDIQUE CONSULTATIF AFRICANO-ASIATIQUE

*La sous-section 2 est adoptée.*

3. COMITÉ EUROPÉEN DE COOPÉRATION JURIDIQUE

*La sous-section 3 est adoptée.*

*La section D, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

**E. — Date et lieu de la trente-deuxième session**

*La section E est adoptée.*

**F. — Représentation à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale**

*La section F est adoptée.*

**G. — Séminaire de droit international**

Paragraphe 17 à 21

*Les paragraphes 17 à 21 sont adoptés.*

Paragraphe 22

13. M. QUENTIN-BAXTER propose de supprimer, dans la première phrase du texte anglais, les mots « free of charge », qu'il juge inutiles.

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 22, ainsi modifié, est adopté.*

Paragraphe 23

*Le paragraphe 23 est adopté.*

Paragraphe supplémentaire

14. Le PRÉSIDENT propose de compléter la section G en ajoutant un dernier paragraphe par lequel la Commission exprimerait ses remerciements à M. Raton, directeur du Séminaire, et à son assistante, Mme Petit, pour la bonne organisation du Séminaire.

*Il en est ainsi décidé.*

*La section G, telle qu'elle a été modifiée, est adoptée.*

*Le chapitre IX, tel qu'il a été modifié, est adopté.*

*La séance est levée à 11 h 35.*

## 1582<sup>e</sup> SÉANCE

*Jeudi 2 août 1979, à 10 h 10*

*Président : M. Milan ŠAHOVIĆ*

*Présents : M. Barboza, M. Calle y Calle, M. Dadzie, M. Díaz González, M. Ouchakov, M. Pinto, M. Riphagen, M. Tabibi, M. Thiam, M. Tsuruoka, M. Verosta, M. Yankov.*

*Egalement présent : M. Ago.*

### Projet de rapport de la Commission sur les travaux de sa trente et unième session (suite)

#### CHAPITRE II. — Succession d'Etats dans des matières autres que les traités (suite) [A/CN.4/L.302 et Add.1 à 4]

##### A. — Introduction (A/CN.4/L.302)

###### 1. HISTORIQUE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Paragraphe 1 à 23

*Les paragraphes 1 à 23 sont adoptés.*

Paragraphe 24

1. Le PRÉSIDENT propose d'ajouter, à la fin du paragraphe 24, la phrase suivante : « A sa 1581<sup>e</sup> séance, la Commission a décidé que l'article C deviendrait l'article B. »

*Il en est ainsi décidé.*

*Le paragraphe 24, ainsi modifié, est adopté.*